



COMITÉ LAÏQUE DES AMIS
DU MONUMENT AUX MORTS
DE GENTIOUX

Bulletin du CLAMMG COMITÉ LAÏQUE DES AMIS DU MONUMENT AUX MORTS DE GENTIOUX

Boîte Postale n°158 - 23004 GUERET - CEDEX

Courriel: comite.gentieux@orange.fr

Samedi 11 novembre 2017 à 11H30 : 30^{ème} rassemblement pacifiste à Gentioux

Le mot du président

Je ne vais pas vous dissimuler le fait que ce bulletin a pour vocation de vous convaincre d'être présents le 11 novembre prochain à Gentioux pour notre trentième rassemblement pacifiste. Trente ans ce n'est pas rien et il nous faudra être nombreux pour être à la hauteur de l'événement. Trente ans c'est « le bel âge » dans la vie d'une femme ou d'un homme. Pour une association comme la nôtre, trente ans c'est la preuve d'une belle continuité, d'un attachement indéfectible à la cause défendue et d'un acharnement à ne rien lâcher malgré les difficultés. Ils ne sont plus très nombreux, mais certains sont toujours présents depuis le premier jour, ce 11 novembre 1985 où nous n'étions qu'une quinzaine autour de l'orphelin de bronze qui depuis 1924 maudissait la guerre dans le silence du plateau de Millevaches. D'autres nous ont rejoint en cours de route et au bout du compte ce sont plus

de 8 000 personnes qui se sont ainsi rassemblées à Gentioux sur toute cette période.

Il est bon de rappeler que cet événement est le produit de la réflexion de militants de la Libre Pensée des départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne dont les plus déterminés furent respectivement René DEBORD, Jean Louis CROUZEVALLE et Pierre FORESTIER, avec la bienveillante attention de Joseph BERNY alors président de la fédération nationale de la Libre Pensée. De leurs expériences et de leurs réflexions naquit notre comité devenu la cheville ouvrière de l'organisation de cette manifestation.

Depuis des années nous avons grand plaisir à retrouver à nos côtés des associations amies elles aussi attachées à la défense de la paix, à la dénonciation de la militarisation du monde et du commerce florissant des armes. Je pense là à la LDH (Ligue des Droits de l'Homme), au Mouvement de la Paix, l'Union Pacifiste, la Fédération Anarchiste, mais aussi les unions départementales des syndicats CGT et CGT-FO.

Notre comité a su exhumer l'histoire oubliée de Félix BAUDY, maçon syndicaliste, enfant du pays fusillé pour l'exemple à Flirey en avril 1915 (**voir encadré en fin d'article*). Depuis des années nous honorons sa mémoire en nous rassemblant autour de sa sépulture au cimetière de Royère pour un dépôt de gerbe. Ce faisant nous avons apporté notre contribution active au combat pour la réhabilitation collective de tous les fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918.



Il importe aussi de rappeler que le comité de Gentioux a activement soutenu l'initiative de la Fédération de la Creuse de la Libre Pensée pour l'érection du monument, aujourd'hui dressé dans le cimetière de La Courtine, à la mémoire des soldats Russes mutinés en ces lieux, contre la poursuite des combats durant l'été 1917. (Photo ci-contre n.d.r)

Chacun peut le constater, la terre creusoise a toujours été une terre de résistance à la guerre.

Aujourd'hui le monde retient son souffle lorsque le président des États Unis d'Amérique menace de détruire militairement la Corée du Nord, lorsque des fous de Dieu, instrumentalisés par des forces qui se dissimulent mal, massacrent des civils dans toutes les capitales d'Europe. Aujourd'hui le monde va mal mais les pays membres de l'OTAN vont dépenser des milliards supplémentaires en armement pour satisfaire aux exigences du dogme qui veut que chaque pays porte son budget militaire à 2% de son PIB (notre nouveau président ayant déjà fait savoir qu'il se soumettrait à cette exigence).

Dans ce contexte, il nous faut être à la hauteur de l'héritage légué par les anciens combattants de Gentioux, leur conseil municipal et Jules COUTAUD leur maire, qui n'ont pas craint de défier la vague revancharde anti allemande des années 20 en faisant ériger un monument délibérément pacifiste. Il nous faut être à la hauteur de Félix BAUDY injustement assassiné par un peloton d'exécution français après avoir refusé avec sa compagnie d'obéir à un ordre insensé. Il nous faut être à la hauteur de l'engagement des mutins russes de La Courtine bombardés pour n'avoir pas voulu se soumettre.

Comme on dit aujourd'hui, la barre est haute mais, fort de cette exigence, mobilisons nous pour être plusieurs centaines le 11 novembre prochain autour du monument aux morts de Gentioux. Soyons des centaines pour dire notre irréductible opposition à la guerre, pour dire que sans la paix il n'y aura pas d'avenir pour l'humanité.



« **Maudite soit la guerre !** »

« **Réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918 !** »

Régis PARAYRE

(*) : Parmi les cinq fusillés de Flirey, condamnés après "tirage au sort", figuraient deux creusois : Félix BAUDY de Royère et Jean-Henri PRÉBOST de Saint-Martin-Château. On trouvera en page 6 de ce bulletin une coupure de presse de 1924 qui relate l'évènement.

Pour lire les interventions du rassemblement 2016...

CONSULTEZ LE SITE DU CLAMMG :

<http://www.amis-monuments-gentioux-la-courtine.fr/>

COMITÉ LAÏQUE DES AMIS
DU MONUMENT AUX MORTS
DE GENTIOLUX

La boucherie oubliée du Front d'Orient : 1915 – 1919

Par Stratos Kalaitzis (photos du Front d'Orient : Consulat Général de France à Thessalonique)

Le front occidental fut le théâtre principal des affrontements lors de la première guerre mondiale.

Nous connaissons très bien, jusqu'au dernier détail, ce qui s'est passé par les archives, les lettres des poilus, les témoignages. Cette boucherie, qui a coûté la vie de onze millions de jeunes gens mobilisés, qui étaient pour la plupart des victimes, agriculteurs et ouvriers.

Par contre le front oriental est inconnu. Nous ne trouvons des renseignements que dans des revues spécialisées et les archives sont rares. Les témoignages également, car l'armée d'orient était composée par des Français, mais aussi des Britanniques, des Australiens, des Néozélandais, des Serbes, des Grecs, des Russes...

Ce sont 400 000 soldats qui furent déplacés sur ce front. Les combats qui ont été livrés, ont été aussi meurtriers, les conditions de vie aussi difficiles et les tueries aussi bestiales que sur le front occidental. Certains sont morts de maladie, dans cet environnement hostile pour eux, morts du typhus, de dysenterie, de paludisme, du froid l'hiver et de la chaleur pendant l'été.



Le Front d'Orient ou Front de Macédoine a été conçu pour faire diversion au front de l'ouest bloqué déjà depuis la fin 1914. Winston Churchill, premier lord de l'amirauté britannique, proposa un plan d'offensive contre Constantinople, capitale de l'Empire ottoman et alliée de l'Allemagne, par le détroit des Dardanelles. Aristide Briand (alors Président du Conseil) fut d'ailleurs un fervent défenseur de ce projet, contre l'avis du Président Clemenceau et du général en chef Joseph Joffre.

Cette offensive a été lancée, mais le résultat fût catastrophique. La « boucherie » a coûté la vie à 100 000 hommes. En intégrant les victimes des maladies et les victimes ottomanes, les pertes s'élèvent à presque un demi-million de jeunes hommes. Des hommes entre vingt et vingt cinq ans qui avaient envie de vivre, faire des études, constituer une famille et avoir des descendants comme tout homme normal.

Dans la péninsule de Gallipoli on dénombre aujourd'hui trente et un cimetières qu'il faut rattacher à ce carnage.

Si j'ai proposé ce texte pour le bulletin du comité de Gentioux, c'est que, suite à une visite sur l'île grecque de Límnos, située face au détroit des Dardanelles, sur la mer Égée, j'ai découvert un cimetière militaire des « alliés ». Cette île servait de base pour l'expédition en face et disposait d'un hôpital militaire. Les soldats blessés étaient transférés sur l'île et, s'ils décédaient, ils étaient inhumés sur place.

Je connaissais déjà un grand cimetière de soldats français dans ma ville à Thessalonique. Dans ce cimetière sont enterrés 8 319 soldats français, 7 500 soldats serbes, 3 000 soldats italiens, 1.600 soldats

britanniques et 400 soldats russes. Il s'agit d'un cimetière de trente cinq hectares où récemment le consulat de France a inauguré un musée en l'honneur des soldats « morts pour la France ».

Parmi les victimes nous trouvons 6 347 Français de la métropole, 1 222 Sénégalais, 398 Malgaches et Indochinois et 343 de l'Afrique du Nord. Hô Chi Minh, qui deviendra le grand dirigeant de la lutte de libération nationale du peuple vietnamien, mobilisé à l'âge de 25 ans, a aussi combattu sur le front d'orient.

A noter que la ville de Thessalonique venait juste d'être annexée à la Grèce (octobre 1912) après une longue guerre de libération contre l'Empire ottoman. La Grèce à cette époque a été coupée en deux. Athènes au sud avec un roi allié des Allemands et Thessalonique au nord avec le premier ministre allié de l'Entente. Affaire complexe comme la salade « macédoine ».

La ville, à l'époque, ne comptait qu'environ cent milles habitants. En peu de temps elle s'est retrouvée avec un contingent de 400 000 militaires. Les relations néanmoins ont été fraternelles, car la ville était toujours pluriculturelle. La société de Thessalonique était à cette époque composée d'un tiers de Grecs, un tiers de Turcs et un tiers de Juifs chassés d'Espagne au XV^{ème} siècle. Cette cohabitation entre militaires de « l'Entente » et la population locale a laissé des vestiges qui existent encore comme des routes, des ponts, des tracés de chemins de fer etc....

J'ai appris récemment, par le témoignage d'un journaliste de France 24, Stéphane Trouillard qui a cherché la tombe de son arrière grand-oncle, tué à l'âge de 22 ans, qu'il existe un autre grand cimetière à Bitola (ou Monastir), ville de l'ex-République de Macédoine yougoslave, où reposent les restes de 16 000 poilus français.

Combien de jeunes gens sont morts durant cette guerre qui devait être la « Der des Der » ? Nous ne le saurons jamais. Des jeunes gens mobilisés de force qui rêvaient, comme le font les jeunes, de bonheur et de paix, se sont retrouvés dans un enfer de boue, de sang, de larmes, dans un pays qu'ils ne connaissaient absolument pas.

Pour nous pacifistes une chose est sûre : partout, dans tous les cimetières de France ou, sur les monuments aux morts, (sauf à Gentioux et une centaine d'autres communes), est écrit « Morts pour la France », alors que nous, nous savons qu'ils sont morts pour les industriels et les banquiers.

LE CLAMMG

A SON SITE INTERNET OFFICIEL

**A ne pas confondre avec d'autres sites internet
qui relatent les événements de Gentioux.**

VISITEZ-LE EN SUIVANT CE LIEN :

<http://www.amis-monuments-gentioux-la-courtine.fr>

**Visiter le site constitue un soutien dans la mesure où
cela contribue à le faire apparaître en bonne place sur
les moteurs de recherche.**

**Si vous oubliez l'adresse il suffit de taper « CLAMMG »
sur le moteur de recherche pour le trouver.**

TEMOIGNAGES : **NOS GRAND-PERES DANS LA GRANDE GUERRE 14-18**

1- Enseveli vivant dans la tranchée.

C'est au 126^{ième} RI de Brive que fut mobilisé en 1917 le soldat Seigne Léonard. Il est alors âgé de 40 ans et père de 4 enfants à l'époque. C'est dire si la pénurie de « chair à canons » commençait à se faire sentir, tellement l'hécatombe avait été grande depuis le début du conflit. Nous sommes dans le secteur de Verdun, au tristement célèbre Chemin des Dames. La douzième compagnie, dont il fait partie, est au contact en première ligne.

Un terrible bombardement se déclenche et bouleverse la tranchée. Des hommes sont tués, d'autres blessés, broyés par ce déluge de fer et de feu. Le calme revenu, les blessés évacués, manque à l'appel le soldat Seigne. Il est porté disparu et tous ses camarades le croient mort. Mais surprise, quatre jours plus tard, c'est un homme hagard et en loques mais vivant qui rejoint les lignes amies.

Oui, il avait survécu, c'était un homme solide, maçon de son métier. Bien que fortement sonné, il avait réussi laborieusement à s'extraire de cette prison souterraine et à regagner l'air libre, n'ayant pour survivre que l'eau de sa gourde. Il reprit sa place dans sa compagnie.

Il fut blessé quelques temps plus tard mais échappa finalement à cet enfer et revint sauf à la maison, mais on s'en doute traumatisé à vie. Il avait ramené de cette dramatique aventure nombre de médailles et décorations qu'il tenait cachées au fond d'un tiroir. Il n'évoqua jamais les terribles épreuves endurées si ce n'est l'épisode cité. Il resta muré dans le silence jusqu'à sa mort en 1960.

C'était mon grand-père, « combattant malgré lui, dans cette horreur que l'on nomme guerre ».

Jean Fari.

2 Quand les artilleurs français se trompent de cible



Le 5 août 1914, c'est sous un soleil ardent qu'embarque à la gare de Limoges Bénédictins le 63^{ième} Régiment d'Infanterie.

Celui-ci vient d'être passé en revue au Champ de Juillet sous les vivats d'une foule vibrante d'enthousiasme patriotique. Il fait partie du douzième Corps d'Armée, de la 23^{ième} Division et 45^{ième} Brigade. Mon grand-père, Arsène Desbrugères, est un soldat parmi tant d'autres, mobilisé dans ce régiment et à qui on a exalté la fierté d'aller sur le front défendre la patrie injustement attaquée et d'aller bouter avec pertes et fracas le « boche » hors de nos frontières.

C'est dans la région de Varennes (Marne), que débarque la 23^{ième} DI.

Les hommes sont pleins d'ardeur et malgré une chaleur accablante, ils marchent avec fébrilité sus à l'ennemi. Le premier contact a lieu à Milly où un avion allemand de type Taub a l'audace de survoler le secteur et déclenche un feu nourri dans sa direction sous les quolibets des soldats. Cela peut paraître anecdotique et amusant mais la suite, on le sait, allait être beaucoup moins drôle et surtout plus dramatique. Mais ça, les hommes ne le savent pas encore.

Mon grand-père sera blessé en marge de la bataille de Verdun (avril-juin 1916). C'est autour de l'ouvrage fortifié de Thiaumont, que se déroulent des combats féroces. Le général Mangin a donné l'ordre « d'aller au bout, de se sacrifier ». La mêlée est confuse et nos artilleurs avec leurs canons de 155, tirent malencontreusement trop court pendant un instant. Et c'est le drame !

.../... (Suite page 6)

L'effroyable crime de Flirey et sa dérisoire réparation

par LOUIS ROUBAUD

Le Journal Officiel du 9 courant publie, dans les colonnes réservées aux questions écrites, cette curieuse réponse du ministre de la Guerre à un député :

Il a été décidé qu'une allocation annuelle serait attribuée aux ayants cause des fusillés de Flirey. Les intéressés devront adresser leur demande au ministre de la Guerre et des Pensions.

C'est tout. Mais ces quelques lignes résument dans leur concision administrative, l'épilogue d'un crime sanglant. Les « ayants cause » sont des femmes, des enfants, des vieillards dont les maris, les pères, les fils ont été assassinés.

Et l'assassinat ne fut point commis dans la colère ou la surprise, par le meurtrier qui se rua ou qui guetta, les victimes ont pu secourir leur mort, ou leur a ménagé une agonie lucide au grand jour, devant un public, un pauvre public de camarades, impuissants à les secourir.

Voici comment et pourquoi ces hommes ont été tués.

Il y a aujourd'hui neuf ans, presque jour pour jour, le 10 avril 1915, à six heures du matin, la 5^e compagnie du 63^e régiment d'infanterie, tapie dans une tranchée d'attaque du bois de Mœrmore, au nord de Flirey, reçut l'ordre de sortir.

Les anciens étaient des gars du Limousin, des cultivateurs. Ils avaient enduré l'hiver dans les tranchées de Champagne et ils étaient venus en Lorraine sous les premières averse d'été.

Ils s'étaient battus sans marchander à l'attaque de Regneville où leur capitaine, un lieutenant et les trois quarts de leurs camarades étaient restés sur le terrain.

Les nouveaux, des enfants de vingt ans, avaient été désignés à la suite de cette hécatombe pour remplacer les morts.

Ces pauvres gens avaient déjà répensé en héroïsme tout ce que le cœur humain en peut contenir. Mais leur régiment doit donner encore. Et l'on tira et vint le « commandant » qui marcha la première pour se faire avantager.

Il s'agit de cette bataille ! Les voici sur le lieu et à l'heure de sortir. Devant eux, dans un champ labouré d'obus, des cadavres de soldats français sont accrochés aux barbelés, exhalant une odeur acre...

Six heures. Le capitaine Dubost vient de donner l'ordre, et s'est hissé le premier sur le parapet, les chefs de section, les caporaux, des hommes le suivent.

Les mitrailleuses Maxim firent et les balayaient. Ceux qui sont montés sur le glacis ne pensent qu'à se tapir dans les trous d'obus.

Les autres ne sortent pas ! Dans la nuit, on les relève et on les conduit, à découvert, sous un violent bombardement, à Flirey.

La cinquième compagnie est isolée dans un cantonnement spécial, comme dans une léproserie.

Le général Delétolle vient de décider quelle sera fusillée.

Il en informe par téléphone le divisionnaire Gastaing.

— Quoi ! toute la compagnie, mon général ?

— Oui, général, toute la compagnie ! Les hommes, tant la vie se discute, vont et viennent, mornes et abattus dans leur cantonnement.

Leur chef, le colonel Paulmier, est auprès de Delétolle ; il pleure, il supplie. Delétolle fait une concession :

— Soit, on choisira 75 hommes ! Mais Paulmier se met à genoux.

— Cinquante, si vous voulez... Allons, vingt !

Au bout de l'horrible marchandage, le général Delétolle se butte au chiffre de six... Ceux-là on ne peut pas les lui arracher ; pour l'exemple, il tient à ses six cadavres, n'importe lesquels ; les chefs de section les désignent.

Les chefs de section nomment cinq hommes, ils ne peuvent pas aller plus loin, et c'est à ce moment que le général Delétolle a décidé des « coupables ».

Le capitaine Minot, qui a accepté de défendre les « accusés » a pu s'entretenir dix minutes avec eux dans une carrière où on les a parrés.

La cour martiale est réunie dans un pré local, tout près de là.

ON fait comparaître l'un après l'autre ces hommes que le général Delétolle a commandés de tuer.

Le défenseur plaide avec courage. Il dit le calvaire de ces pauvres gens, leur héroïsme, les attaques auxquelles ils ont participé et il pose l'angoissante question :

— On a fait désigner les coupables par les chefs de section. Est-ce ainsi que dans ce pays de France la justice doit être rendue ?

C'est le caporal Morange qui est devant eux.

Les juges se concertent un instant à voix basse et ne prononcent pas leur arrêt.

« Morange succède un paysan limousin, illettré, pauvre d'esprit qui balbutie :

— Je voulais sortir... je suis sorti. Le capitaine Minot voit dans cette réponse un espoir.

— Réponds-moi, à moi, je suis ton ami, tu voulais sortir n'est-ce pas ?

— Oui, mon capitaine.

— As-tu pris l'échelle ?

— Oui, mon capitaine.

— Qu'en as-tu fait ?

Je l'ai plantée contre le parapet de la tranchée, je suis monté aux barreaux, je suis sorti.

Et Minot peut obtenir l'acquiescement. Pendant une suspension d'audience l'officier explique aux trois autres « accusés » ce qui vient de se passer.

— Vous leur direz que vous voulez sortir...

Mais ceux-ci font simplement état de leur patriotisme et de leur conduite passée.

Le défenseur litte jusqu'au bout et demande à la Cour un supplément d'enquête.

Le capitaine de Roffignac, commissaire du gouvernement, se rallie à ces conclusions, et la Cour martiale les adopte.

On enferme les cinq hommes dans une mesure qui servait de bains-douches.

Quel sera leur sort ?

Leur sort... le sergent Dussartie, vicar d'une paroisse de Limoges, a reçu l'horrible mission de le leur révéler.

Il s'est tenu.

Le commandant Panavey informe Minot.

— C'est pour ce matin !

— C'est un crime.

— Chut ! laissez-les.

— Mais, mon commandant, on n'a pas rendu de jugement !

Minot assiste à la lecture de l'arrêt : Morange, Baudry, Fontanaud, Prebost sont condamnés à mort.

Les malheureux éclatent en sanglots. Le petit Baudry s'assied auprès du capitaine, l'enlace et pleure doucement. Fontanaud se confesse à l'abbé Dussartie.

On les conduit à la hisière d'un boqueteau où attend un peloton de jeunes soldats.

Les suppliciés doivent se mettre à genoux.

Baudry crie :

— Camarades, tirez droit au cœur !

Morange élève au-dessus de sa tête la photographie de sa femme et de ses enfants.

Le régiment tout entier voit ce spectacle.

Le crépitement des fusils... quatre corps effondrés.

— Assassins ! Assassins ! Crapules !

L'indignation éclate dans tous les rangs, les compagnies se disloquent et rentrent au cantonnement à la débâcle...

Le quadruple assassinat a été jugé, sur les instances de la Ligue des Droits de l'Homme, le 12 août 1924 par la Chambre des mises en accusation de la Cour de Bourges, dans un arrêt qui constitue pour le commandement une condamnation.

Cet arrêt constate la désignation des inculpés par le tirage au sort ; il souligne que les juges du conseil de guerre n'ont pas voulu condamner à mort et demande le renvoi en cassation.

La Cour de Cassation n'a pas condamné.

Mais la sentence morale demeure :

Le ministre de la Guerre n'a pu s'y soustraire, il accorde aujourd'hui une pension aux familles des quatre assassinés, aux « ayants cause » des fusillés de Flirey !

Mais en leur consentant cette indemnité, M. Maginot n'a pas trouvé un mot de pitié ou de justice.

Le mot humain qui eût soulagé notre angoisse devant ce crime déshonorant.

LOUIS ROUBAUD.

.../... (suite de la p.5 : témoignages de nos grand pères)

Un obus tombe en plein sur la liaison du premier bataillon. Des hommes de la 2^{ème} compagnie sont tués, mon grand-père est sérieusement touché par des éclats. On est le 25 juin 1916. Il sera évacué vers l'arrière. Soigné, il reprendra sa place quelques mois plus tard au sein de son régiment le 6-3.

Il gardera toute sa vie des séquelles physiques et psychologiques dues aux terribles épreuves qu'il avait, lui et ses camarades, endurées.

Ces différents éléments, je les ai retrouvés dans un livre conservé avec soin par mon grand-père puis par mon père.

Il s'agit du « 6-3 au feu » de J. Nouaillac, paru en 1919 aux éditions Henri-Charles Lavauzelle ; Paris ; ed. militaire. Dans ce livre, est brièvement relatée l'affaire de Flirey dont voici l'extrait : « Les deux compagnies d'assaut, prennent place dans la tranchée de départ. Au moment de l'attaque, les allemands déclenchent un violent tir de barrage. Les gradés sortent mais les soldats de la 5^{ème} compagnie, impressionnés et hantés par le souvenir des combats sanglants de Regneville, prétextant que ce n'est pas leur tour, refusent de gravir le parapet. Cette défaillance, qui a été expiée – quatre hommes fusillés – nous pouvons l'avouer car elle a été la seule au cours de la grande guerre et a été effacée par une série de belles actions. »

Quand on connaît la réalité de ce que furent ces fameux tribunaux militaires et les 639 fusillés pour l'exemple qui en découlèrent, on reste pour le moins dubitatif. Sans doute, l'auteur de ces lignes, n'avait pas encore en 1919 toutes les informations sur ces faits dramatiques et criminels (la censure militaire avait sûrement sévi).

J'ai retrouvé dans ce livre, soigneusement plié, un article de journal datant de 1924 que mon grand-père avait découpé. (photo ci-contre n.d.r.) et qui relate avec plus d'exactitude l'affaire des fusillés de Flirey. Sans doute mon grand-père avait-il été scandalisé par l'attitude de ces généraux fusilleurs qui n'offraient à ces hommes valeureux que la mort par des balles allemandes ou la mort par des balles françaises ! Seules comptaient pour eux les médailles et décorations qu'ils pourront exhiber sur leurs uniformes impeccables.

Par J-M Desbrugères, petit fils d'un « combattant malgré lui » de cette guerre dite grande

Avril 1924

Des nouvelles de l'A.E.M.H.F.E.

Rappel : Le congrès de Nancy de la Fédération Nationale de la Libre Pensée a décidé en juillet 2014 d'élever un monument en hommage aux fusillés pour l'exemple et de créer dans ce but l'**Association pour l'Érection d'un Monument en Hommage aux Fusillés pour l'Exemple**.

Lu dans le bulletin de l'association de février 2017 :

Le monument : Aux sculpteurs qui se sont proposés ou que nous avons contactés, nous avons demandé un monument en pierre, de 4 m de hauteur, monument figuratif dont le sens serait immédiatement clair. Nous avons reçu plusieurs projets et dans une première étape, l'an passé, nous avons retenu les deux projets ci-joints entre lesquels nous allons choisir incessamment.

Le lieu : les contacts pris avec les municipalités de l'Aisne portent leurs fruits. L'une d'elles devrait bientôt confirmer son accord. Dès qu'elle sera prise, nous vous ferons part de cette décision.

Les finances : Nous savons gré aux donateurs (plus de 300) qui ont permis de recueillir à ce jour plus de 28 000 euros. 20 000 ont été placés sur un compte d'épargne et le reste sur un compte courant. Les donateurs sont avant tout les militants, les sympathisants et les amis de la Libre Pensée, et ses fédérations départementales, sans oublier les familles des fusillés. Plusieurs associations ont également participé à cette collecte : la Caisse d'Entraide de Dijon, le Comité Gentioux, l'Association St Martin d'Estréaux, la Fédération Nationale Laïque des Amis des Monuments Pacifistes Républicains et Anticléricaux, les Amis de Pierre Brizon, Cattenières-Animation-Patrimoine. Le Mouvement de la Paix, l'Union Pacifiste de France, l'A.R.A.C ont publié notre appel et permis à leurs militants d'apporter leur don.(...)

Rappelons notre décision : pour tout don d'au moins 50 euros, nous envoyons un reçu fiscal qui permet une diminution d'impôt des 2/3 de la somme versée. Seuls les particuliers ont droit à ce reçu fiscal. (...)

Pour tout renseignement : nicole.aurigny@orange.fr”.

Ci-contre : un des projets évalué à 92 000 €



BON DE SOUSCRIPTION

POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT EN HOMMAGE AUX FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE

Je verse :

(à partir de 50 €, délivrance d'un reçu permettant une déduction fiscale de 66 %)

Nom : Prénom :

Association :

Adresse :

.....

Courriel :

Chèque à l'ordre de : « A.E.M.H.F.E. » (Association pour l'Erection d'un Monument en Hommage aux Fusillés pour l'Exemple) **à envoyer à : Aurigny - AEMHFE - 49 rue Quentin Barré 02100 Saint-Quentin**

Appel à la République :

*« Nous sommes les descendants des familles des fusillés pour l'exemple :
Nous demandons justice ! »*

Pour prendre connaissance de cet appel et des premiers signataires et pour le signer si vous êtes concerné :

<http://www.fnlp.fr/news/316/17/Appel-a-la-Republique.html>

Extrait de cet appel : « Entre 1914 et 1918, il y eut 2 500 condamnés à mort dans les conseils de guerre et 639 furent fusillés sur le front des troupes. Choisis au hasard ou parfois désignés comme « meneurs » parce que militants, syndicalistes notamment, ils furent exécutés pour l'exemple avec des balles françaises par des soldats français. L'opprobre s'est répandu sur les familles. Il a fallu pour elles vivre depuis avec ce déshonneur et cette infamie publique qui se sont ajoutés à la douleur de la perte d'un être cher. Un silence de plomb s'est abattu depuis près de 100 ans. Il a fallu, pour la plupart des descendants de ces malheureux, enfouir ce chagrin au plus profond de leur être. Ce qui a souvent empêché le travail de deuil nécessaire à de telles horreurs. Les plus hautes autorités de la République reconnaissent désormais qu'ils n'étaient point des lâches, mais qu'ils étaient avant tout des victimes de la guerre. Cette guerre horrible et barbare, avec des moyens de destructions massives, a fait des millions de morts, de blessés et de victimes civiles, dont ces 639 soldats et officiers tués PAR la France. (...) »

***Nous demandons solennellement
que la République réhabilite tous les Fusillés pour l'exemple »***

IMPORTANT :

Pour participer au banquet, il est indispensable de s'inscrire avant le 1er novembre. Seront prioritaires ceux qui nous aurons adressé un chèque correspondant au nombre de repas.

À défaut, les repas seront servis en fonction des places disponibles.

Chèques de réservation à adresser au trésorier.

Pour tout contact :

- Soit par mail : comite.gentioux@orange.fr
- Soit en téléphonant :
au 06.73.46.23.99, trésorier
ou au 05.55.80.08.30, président
ou au 05.55.52.90.66, secrétaire.

MENU

du repas du 11 novembre qui sera servi après notre trentième rassemblement

Cassolette aux pleurotes (Champignon de Creuse de St-Marc-à-Loubaud)

Faux filet limousin, sauce au bleu, pâté de pommes de terre

Fromages (brie, bleu, tomme), salade verte

Clafoutis à la myrtille du Verger d'Hyvernaud (Beaumont-du-Lac) et farandole de fruits rouges

KIR, VIN ROUGE ou ROSÉ

CAFÉ

**Prix adulte 23 €
kir, vin et café compris.
(cf. bulletin de réservation page 9.)**

Pour soutenir le CLAMMG, adhérez !



COMITÉ LAÏQUE DES AMIS DU MONUMENT AUX MORTS DE GENTIOUX

Boîte Postale (libre Pensée) n°158 - 23004 GUERET - CEDEX
Courriel: comite.gentieux@orange.fr

Guéret le : 11 Octobre 2017

Cher(e) camarade,

À l'occasion du 30ème rassemblement ce 11 novembre 2017 à GENTIOUX, si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer au CLAMMG, et pour les adhérents renouveler votre adhésion au Comité pour l'année 2017 si ce n'est déjà fait. Vous pouvez aussi payer votre cotisation 2018, cela facilitera le travail de notre trésorier.

Fraternelles salutations

Pour le Bureau,
Le Président
Régis PARAYRE

BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :

Adresse :

IMPORTANT :

Votre Courriel (mail) :@.....

Vous pouvez également nous envoyer un courriel pour demander votre inscription à notre liste de diffusion.

Adhère au COMITE LAÏQUE DES AMIS DU MONUMENT AUX MORTS DE GENTIOUX

Cotisation : 10 € - Soutien : 20 €

Bulletin à retourner au Trésorier : M. Jean-Marie DESBRUGERES – 24, rue des Faures
23210 AULON - Tél : **06.73.46.23.99** – Chèque à l'ordre du : COMITE LAÏQUE DES AMIS DU
MONUMENT AUX MORTS DE GENTIOUX (C.L.A.M.M.G.)